

Réunion plénière décentralisée du Comité de Direction

Procès verbal

Lundi 2 octobre 2017
à PLANTIÈRES
18 heures 30

Présidence : Christophe SOLLNER

Présents :

BRICLOT Jean Marie, CASANOVA Dominique, DALVIT Gabriel, GOTTE Michel, HAFFNER Jean-Marc, HUMBERT Jean-Louis, KIHLMANN Patrice, KOENIG Hervé, LACOUR Christian, LAGRANGE Roger, MALEK Mustapha, MERULLA Vincent, MICHEL Robert, PAUL Dominique, PERNOT Jean-Maurice, SAUER Richard, SCHAEFER Odile, TAESCH Pierre, VIGNERON Henri, WIRIG Michel

Excusés :

BARTHEL Christel - COLOMBO Alain - FALCHI Antoine - GERARD Alain - HOCQUAUX Christian-KLEIN Renée - MICHALSKI Edmond - SERREDSZUM Cyril

Assistent :

- Gérard NAUDIN, Directeur Général du DMF
- Jean Marc RODOLPHE, Conseiller Technique Régional
- Sébastien DANY, Conseiller Départemental en Football Animation

Invités présents :

Christophe SOLLNER accueille les présidents des clubs invités de METZ ESAP, METZ PLANTIERES, ST JULIEN LES METZ, METZ DEVANT-LES-PONTS, METZ GRANGE-AUX-BOIS.

Le club d'ARS-LAQUENEXY est excusé

Monsieur Jacques TRON, représentant Dominique GROS, maire de METZ

Monsieur Farid ARAMI, assistant parlementaire de Monsieur Ludovic MENDES, député de la Moselle

Monsieur Thierry LABATTE, président de l'AS ALGRANGE

Invités excusés :

- Albert GEMMRICH, Président LGEF
- Joël MULLER, Président délégué LGEF
- René LOPEZ, Premier Vice-Président LGEF
- Madame Nathalie COLIN OESTERLE, Conseillère départementale
- Jean Luc BOHL, président communauté agglomération Metz
- Denis JACQUAT, conseiller départemental de la Moselle

En préambule, Christophe SOLLNER accueille Thierry LABATE, président de l'AS ALGRANGE, en qualité de représentant des présidents de clubs pour cette saison. Ce dernier assure la présidence de son club depuis quatre ans et se dit heureux de partager les travaux du Comité de Direction.

La parole est donnée à Jacques TRON, adjoint aux sports à la ville de Metz, représentant Monsieur Dominique GROS retenu pour d'autres obligations. D'emblée, il indique que sa politique ne sera pas de faire des promesses qu'il ne pourrait tenir.

Le président remercie le club de PLANTIERES d'avoir pu accueillir le Comité de Direction.

à la place du SC MARLY empêché par des travaux au stade qui ont pris du retard et charge Robert MICHEL, président de l'UL PLANTIERES de remercier celui du CALP qui a accepté de reculer un conseil d'administration de son association afin de pouvoir accueillir la réunion.

Il accueille ensuite les présidents des clubs de St Julien, ESAP Metz, Metz Grange aux Bois et Devant les Ponts, le club d'Ars-Laquenxy étant empêché.

Avant de débiter la séance de travail, Christophe SOLLNER donne des nouvelles de René LOPEZ actuellement en convalescence suite à une délicate et lourde opération et transmet son amical bonjour.

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et présentation, par leur représentant, des clubs invités

2. Carnet

Décès

M. Valentin BORTOLOTTI, membre du FC PIERREVILLERS

M. Vincenzo DE BERNARDINIS, ancien membre du comité du SR CREUTZWALD

Naissance

Johan, fils de M. et Mme Patrick KRIEG, membre de la CDTIS

Prompts rétablissements

M. René LOPEZ, 1^{er} vice- président de la LGEF

M. Bernard DESUMER, ancien président du District, de la Ligue et membre du COMEX

M. Michel COURTEBRAY, président Commission Discipline Seniors Ouest

M. Jean Marie FELT, ancien membre de la Commission Discipline Seniors Ouest

M. Claude GUIOT, secrétaire Commission Discipline Seniors Est

M. Xavier WEISGERBER, membre SCA Forbach

MM. Denis SCHOFF et Jean Joseph SPRUNCK, membres de la Commission Discipline Seniors Est

MM. Joseph KREBS et Alphonse SPEDER, anciens membres de la Commission Discipline Seniors Est

Mme SCHAEFER, épouse de Christian, membre de la Commission U7 et U9

M. Joël GRANDPIERRE, secrétaire de la sous - commission d'Hayange

Félicitations

Coupe de France : équipe de District qualifiées pour le 5^{ème} tour

LES COTEAUX et METZING

Sélection Nationale U17

Yann GODART (FC Metz)

Sélection Nationale U19

Trois joueuses du FC Metz retenues : Justine LEROND, Léa KHELIFI, Célia RIGAUD

3. Adoption des PV de :

. la réunion plénière décentralisée du Comité de Direction du 2 juillet 2017 paru sur le site du DMF le 7 septembre 2017

. la réunion du Bureau du Comité de Direction du 11 septembre 2017 paru sur le site du DMF le 25 septembre 2017

Les PV ne faisant l'objet d'aucune remarque sont adoptés à l'unanimité.

4. Accueil des volontaires du « Service civique » > Dominique PAUL

Objectifs :

- Mobiliser et accompagner des jeunes dans leurs projets
- Renforcer notre présence sur le territoire du DMF
- Préparer l'avenir en proposant aux volontaires un nouveau cadre d'engagement

Missions :

- Développement du football féminin
- Le programme éducatif fédéral
- Le football d'animation

6 candidatures ont été enregistrées, une annulée, le candidat n'ayant pas réussi l'examen du permis de conduire indispensable à la mission.

2 candidats retenus : Yannis MARTIN et Mickaël REIMERINGER pour une mission aux services des clubs.

Une nouvelle candidature a été enregistrée : Alexandre BERLOCKER. Ce candidat sera vu en entretien prochainement et débutera son service le 2 novembre 2017 s'il satisfait aux conditions requises.

5. Modalités de recrutement du futur directeur général du DMF > Christophe SOLLNER

Avec le départ à la retraite de Gérard NAUDIN en fin de saison (Juin 2018), le DMF va vivre un moment important de son histoire. Il s'agira de ne pas se tromper dans le choix du successeur.

Un tuilage ne sera pas possible car se poserait le problème d'un doublement de salaire durant plusieurs mois qui ne serait pas soutenable pour les finances du DMF. La prise de fonction du nouveau directeur général est programmée pour le 1^{er} août 2018.

Il est décidé la mise en place d'un groupe de travail dont la composition est identique à celle mise en place pour le choix de l'agent de développement à laquelle s'adjoindra Mouss MALEK.

Une grande avancée du travail devra être effectuée pour une décision à prendre lors du Bureau du 14 décembre 2017 validée lors du CD de janvier. Les phases successives du recrutement :

- Réflexion sur le profil de poste
- Appel à candidature publié sur le site
- Analyse des dossiers reçus
- Audition des candidats retenus pour l'entretien

6. Préparation de l'Assemblée Générale 2017 à YUTZ: organisation matérielle, ordre du jour, nouvelles règlementations et modifications de textes > Henri VIGNERON > Gérard NAUDIN

Les conditions de travail sont optimales dans la salle de l'AMPHY de Yutz mise gracieusement à disposition du DMF par la municipalité de YUTZ pour cette assemblée générale programmée le samedi 21 Octobre

Le Comité de Direction innovera dans le sens où la scène n'accueillera que les orateurs qui se succéderont au pupitre. Vincent VAUDCHAMP agent de développement du DMF sera l'animateur de cette matinée.

Déroulement :

1. **8h15** : accueil et vérification des pouvoirs sur présentation des licences
2. **9h00** : ouverture de l'Assemblée Générale extraordinaire
3. **13h00** : apéritif suivi du repas

Assemblée générale extraordinaire

Modifications apportées aux statuts du District Mosellan de Football

Assemblée générale ordinaire

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée Générale > Christophe SOLLNER
2. Allocution du Maire de YUTZ > Bruno SAPIN
3. Allocution du président du District Mosellan de Football > Christophe SOLLNER
4. Remise des distinctions > Christophe SOLLNER
5. Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 1er octobre 2016 à Metz > Christophe SOLLNER
6. Elections des délégués du District Mosellan de Football
aux assemblées générales de la Ligue du Grand Est de Football > Christophe SOLLNER
7. Les finances
. Examen des comptes financiers de la saison 2016-2017 > Dominique PAUL
. Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2016-2017 > SOLOGEST
. Approbation des comptes de l'exercice 2016-2017 > Dominique PAUL
. Affectation du résultat financier de l'exercice 2016-2017 > Dominique PAUL
. Budget prévisionnel 2017-2018 > Dominique PAUL
8. Rapport moral du Secrétaire Général de la saison 2016-2017 > Henri VIGNERON
9. Le « Projet 2017-2020 » > Henri VIGNERON
10. Vœux des clubs et modifications des règlements du DMF > Henri VIGNERON
. Règlements sportifs du DMF > Antoine FALCHI
. Autres règlementations > Jean-Louis HUMBERT

- . Vœu du FC TROISFONTAINES > FC TROISFONTAINES
- 11. Organigrammes seniors et championnats MOSELLE Jeunes > Gérard NAUDIN
- 12. Les actions techniques > Jean-Marc RODOLPHE
- 13. Remise des récompenses :
 - . Carton Vert > Gérard NAUDIN
 - . « 500 ballons » > Gérard NAUDIN
 - . « Bénévoles du mois » > Gérard NAUDIN
- 14. Intervention des personnalités invitées:
 - . Présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif > Agnès RAFFIN
 - . Président du Conseil départemental de la Moselle > Patrick WEITEN
 - . Président de la Ligue du Grand Est de Football > Albert GEMMRICH
 - . Représentant de la Direction Départementale Cohésion Sociale > Saïd OULD YAHIA
- 15. Clôture de l'Assemblée Générale > Christophe SOLLNER

Proposition d'organigrammes des championnats saison 2017 : 2018

1. Seniors : fin de saison

Cet organigramme tient compte des descentes possibles du Championnat de N3 en R1, de R4 en D1, et des montées possibles de D1 en R3 à l'issue de la saison 2017 / 2018

Il peut y avoir de

4 à 8 descentes de N3 en R1

2 à 6 descentes de R4 en D1

6 montées de D1 en R3

DIVISIONS	ACCESSIONS	DESCENTES
D1	1° en règle de chaque groupe	10° 11° 12° de chaque groupe
D2	1° en règle de chaque groupe 7 meilleurs seconds	9° et 10° de chaque groupe 6 équipes classées 8°
D3	1° en règle de chaque groupe 8 meilleurs seconds	9° et 10° de chaque groupe
D4	1° en règle de chaque groupe	

Les accessions supplémentaires, afin de compléter le nombre d'équipes appelées à évoluer en D3, se font conformément aux dispositions de l'article 9 §D des Règlements Sportifs du Championnat du District.

2. Jeunes

Le DMF a droit à 4 montées au niveau Ligue dans les championnats U19, U17 et U15 issues des championnats Moselle U19, U18, U17, U15. Seules les équipes participant au championnat de 2° phase NIVEAU A (printemps) peuvent prétendre accéder au niveau Ligue selon un organigramme de fin de saison porté à la connaissance des clubs.

. Catégories U19 et U18

Première phase d'automne: 3 groupes

Deuxième phase de printemps:

Les trois premiers de chaque groupe + le meilleur 4° forment un groupe de niveau A (10 équipes)

2 groupes de Niveau B

A l'issue de la seconde phase, les deux premiers du groupe de niveau A accèdent au championnat U19 de Ligue

Argumentaire:

- Garder l'esprit de la pyramide
- Les Accédant en Ligue auront eu les mêmes adversaires

. Catégorie U17

Première phase d'Automne: 8 groupes

Deuxième phase de printemps:

Les 2 premiers de chaque groupe + les 4 meilleurs 3° forment 2 groupes de 10 équipes NIVEAU A

6 groupes de Niveau B

A l'issue de la seconde phase les deux premiers de chaque groupe de niveau A accèdent au championnat U17 de Ligue

Argumentaire:

- Garder l'esprit de la pyramide
- 2 accédants en ligue par groupe permettent un championnat plus disputé et l'on évite une accession au carton bleu Crédit Agricole

. Catégorie U15

Première phase d'Automne: 12 groupes

Deuxième phase de Printemps:

Les 3 premiers de chaque groupe + les 4 meilleurs 4^e forment 4 groupes de 10 équipes

Niveau A

8 groupes de niveau B

A l'issue de la seconde phase, le premier de chaque groupe de niveau A accède au championnat U15 Ligue

Argumentaire:

- Maintien des dispositions existantes permet de garder l'esprit de la pyramide équilibrée
- Le premier de chaque groupe de Niveau A accède au niveau Ligue

. Catégorie U13

5 à 12 descentes du championnat Honneur Régionale, 9 montées en Ligue

Accession en Honneur Régionale

Le premier de chaque groupe d'Excellence ainsi que le meilleur second accèdent en Honneur régionale

Descente en Promotion

Les 7^e et 8^e de chaque groupe Excellence descendent en Promotion

Promotion

Accession en Excellence : le premier de chaque groupe de Promotion ainsi que 3 à 10 meilleurs deuxième accèdent en Excellence.

Par manque de temps, la LGEF ne mettra pas en place cette saison le règlement concernant les obligations en matière d'engagements d'équipes de Jeunes.

De ce fait se pose l'avenir de l'article 10 de nos règlements sportifs.

De même la Commission départementale des arbitres enregistre un déficit de plus de 100 arbitres par rapport à la saison dernière compte tenu de l'adoption du statut fédéral bien moins contraignant que notre statut qui avait fait ses preuves d'efficacité. Les clubs vont constater les inconvénients de ce déficit qui se marque déjà par la non désignation d'arbitres assistants en D2 et en jeunes ligue afin de privilégier la nomination d'arbitres centraux dans nos championnats en D3 et D4.

Le Comité de Direction proposera à l'assemblée générale des décisions visant à ne pas pénaliser les clubs mosellans par rapport à ceux des autres districts de la LGEF quant aux accessions en divisions supérieures.

Ainsi, pour cette saison, il n'y aura pas de sanction sportive liée à une montée pour les clubs mosellans en infraction sur le statut des jeunes et celui de l'arbitrage. Par contre, les autres sanctions et les sanctions financières seront maintenues.

Le Comité de Direction valide cette proposition.

La commission départementale du Statut de l'arbitrage nommée par le Comité de Direction sera en charge officielle au DMF à compter du 1er Janvier 2018.

Modification des règlements sportifs du championnat : vœux du club de TROIS FONTAINES

Article 17 réserves – Réclamations – Evocation

1. Evocation Proposition du FC TROISFONTAINES

Tout club ayant, lors des trois dernières rencontres de championnat, aligné, par négligence ou intentionnellement, un joueur suspendu, et entraînant alors

- Une perte de points par pénalité
- Une perte de points préalablement acquis sur le terrain

- Une modification, en fin de saison, sur le tableau des montées ou descentes dans le groupe Se verra infliger un retrait de 8 points pour la saison à venir, assortie d'une amende de 150€

Avis défavorable de la commission statuts et règlements
Avis défavorable du Comité de Direction

Modification du règlement du challenge du meilleur club de jeunes

Objectif : appliquer le même barème que celui du carton bleu

Avis favorable du Comité de Direction

1. Modification du règlement du championnat Moselle des Jeunes à 11 + U13 Excellence et Promotion à 8

Afin de rendre plus compréhensible le texte qui donne priorité aux équipes 1

Proposition nouveau texte article 6 Montées et descentes

A. Montées

Pour départager les équipes classées à une même place dans des groupes différents, il est fait appel dans l'ordre aux critères suivants :

- Une équipe 1 est prioritaire par rapport à une équipe 2 qui sera prioritaire par rapport à une équipe 3 et ainsi de suite
- Le classement de chaque équipe au challenge du carton bleu de la saison en cours
- Le classement de leur club au challenge du meilleur club de jeunes de la saison précédente.

Avis favorable du Comité de Direction

- 2 Modification des statuts du district

Procéder à une élection des délégués du District aux Assemblées générales de la Ligue pour une mandature (4 ans)

Avis favorable du Comité de Direction

- 3 Titre III Fonctionnement et Administration

Permettre à la commission administrative de prendre des sanctions disciplinaires

Avis favorable du Comité de Direction

- 4 Règlement FUTSAL pour U11

Avis favorable du Comité de Direction

- 5 Règlements sportifs du DMF : actualisation des textes, vue l'évolution des textes de la LGEF et de la FFF. La Commission Statuts et Règlements a longuement travaillé sur le sujet.

Avis favorable du Comité de Direction

7. Le budget des commissions 2017-2018 > Dominique PAUL

Le travail des propositions de budget des commissions préparé par le trésorier général est validé et amendé par le Comité de Direction.

Un total de 92 400 € est accordé par le Comité de Direction et réparti pour le fonctionnement des commissions.

Il est tenu compte de l'augmentation de l'indemnité de frais kilométrique décidé par la LGEF. Celui-ci est passé de 0.34€ à 0.37€.

8. Le point sur les engagements d'équipes pour la saison 2017-2018 > Gérard NAUDIN

A l'appui d'un tableau, le directeur général présente l'évolution du nombre des équipes engagées dans les championnats à 11 et pratiques à 8. Cette évolution est commentée.

CATEGORIES	DEBUT	DIFF.
SENIORS	527	-7
U19	28	+2
U18	28	-8
U17	65	-10
U15	107	-12

U13	190	-2
U11	290	-10

Le football féminin se maintient à un haut niveau d'engagement d'équipes en général.

9. Le projet du DMF pour la mandature 2017-2020 > Henri VIGNERON

La mise en place de ce projet de mandature met en exergue cinq intérêts :

- Préparer l'avenir du football mosellan
- Fixer des objectifs précis partagés
- Fournir des outils précis qui seront sur site (rubrique projet)
- Donner du sens aux bénévoles
- Revivifier l'adhésion de tous au projet

Aujourd'hui nous en sommes au deuxième temps de la mise en place : adopter et communiquer sur le projet.

Etape 3 : action dans le respect d'un échéancier

Etape 4 : évaluation annuelle à ne pas négliger plus la remédiation. Des responsables seront nommés pour le déroulement de cette étape.

Rappel de la démarche du projet :

- Cellule de pilotage composée de membres du Comité de Direction
- Mise en place de 14 groupes de travaux soit 70 personnes mises à contribution lors de plusieurs réunions et placées sous la responsabilité d'un animateur, membre de la cellule de pilotage.
- o Diagnostics effectués
- o Objectifs opérationnels avec actions à réaliser
- 5 réunions du comité de pilotage animées par Henri VIGNERON
- Mise en forme unifiée par Henri VIGNERON en 7 chapitres
- o Développement des pratiques
- o Actions techniques et éducateurs
- o Mixité du football
- o Comportements
- o Arbitrage
- o Communication et développement plus formation
- o Structures dirigeantes et bénévoles

Quelque 347 actions répondant aux 125 objectifs opérationnels découlant eux-mêmes des 46 objectifs généraux retenus sont contenus dans le document de 82 pages mis à disposition de tous les dirigeants du DMF.

Choix d'un titre adopté par le Comité de Direction : « **Horizon 2020** »

Un grand merci à Henri VIGNERON pour toutes ces heures de travail nécessaires à l'élaboration de ce projet de mandature.

Le Comité de Direction adopte le projet. Celui-ci sera présenté aux clubs lors de l'Assemblée Générale le 21 octobre 2017 à Yutz.

10. Les actions techniques > Jean-Marc RODOLPHE > Sébastien DANY

En préambule, Jean Marc RODOLPHE, CTR, précise les objectifs de la commission technique : formation, détection, organisation des pratiques.

Il met également en exergue la volonté d'être proche des clubs et d'avoir le soutien de ces derniers. Il en profite pour remercier l'ensemble des clubs qui mettent à disposition leurs installations pour les diverses actions mises en place par l'équipe technique pour le développement du football en Moselle.

34 clubs seront récompensés par les labels jeunes et féminins. Les dates des remises restent à fixer. Elles paraîtront prochainement sur le site du DMF.

A noter également qu'un nouveau classeur du P.E.F. est édité avec des fiches plus pratiques pour la mise en place dans les clubs.

11. Réflexion sur l'évolution des pratiques en seniors > Henri VIGNERON

La première réunion du groupe de réflexion mis en place est programmée pour le 18 octobre 2017. Le groupe fera un diagnostic des pratiques actuelles des seniors et des évolutions constatées avant de tenter de proposer une nouvelle organisation des pratiques, de revisiter les obligations règlementaires des clubs à l'aune de leurs capacités réelles, de rénover le déroulement des coupes de Moselle et se pencher sur les possibilités d'offrir de nouvelles formes de pratiques.

12. Organisation des «TROPHEES mosellans ARBITRES-EDUCATEURS » > Gérard NAUDIN

Le District Mosellan de Football a réuni deux membres de la grande famille du football mosellan lors de la quatrième édition des « Trophées mosellans Arbitres-Educateurs ». Il s'agit de récompenser arbitres et éducateurs méritants et de vivifier les liens entre deux « confréries » indispensables à une pratique sereine et de bonne qualité.

La manifestation se tiendra le lundi 27 Novembre 2017 à ST AVOLD comme l'an passé.

Une réunion préparatoire est programmée au DMF le mardi 3 octobre à 12h notamment afin de mettre au point tous les détails d'organisation : déroulement, nature des récompenses, destinataires des prix, tête d'affiche, plan de communication...

13. Bilans:

. Les « Rentrées Foot 2017 » > Sébastien DANY

Sébastien DANY, CDFA, fait un bilan des « Rentrées du Foot 2017 »

Jouer pour grandir

CAT.	DATES	SITES	EQUIPES	PRATIQUANTS	FILLES
U11	16/09	20	259 5 (+24)	2352 (+82)	82
U9	23/09	17	374 (+16)	2201 (-51)	80
U7	30/09	16	291 (-25)	1300	50

Plateaux féminins

DATES	SITES	EQUIPES	FILLES
23/09	MAIZIERES ES CREHANGE	12 foot à 4 28 foot à 5 (-4) 26 foot à 8 (+10)	454 (+102)

Mise en place d'ateliers issus du PEF.

Dotation par la remise d'un journal de Mickey.

. Les « Réunions de Septembre 2016 » > Jean-Marie BRICLOT

Informé, écouter et échanger sont les mots-clés de ces réunions. Il est constaté une légère diminution de la présence des clubs. La fréquentation n'en est pour autant pas impactée car plus de dirigeants par club sont présents. 160 dirigeants représentants de 107 clubs ont assisté. Cette année, les cinq réunions se sont déroulées successivement à CATTENOM et SARREBOURG, à WELFERDING, à VERNY, à SAINT AVOLD (Jeanne d'Arc)

. Les stages de la CDA et des SCA et les formations des référents > Vincent MERULLA

Dix stages spécifiques ont été organisés afin de suivre de plus près les arbitres en fonction de leur catégorie.

Deux stages de référents arbitres ont été organisés à SARRALBE le 7 octobre et à HAGONDANGE le 14 octobre.

Vincent MERULLA précise également que plus de 80% des arbitres de la saison passée ont renouvelé. Le déficit constaté provient d'un manque de candidatures.

. Remboursement des emplois techniques

220 clubs étaient présents au centre de formation du FC Metz afin de recevoir leurs bons d'achat le samedi 23 septembre.

Les dirigeants ont pu récupérer le bon de leur club aux tables placées sous la véranda où les attendait le personnel des services administratifs du DMF. Un buffet dînatoire fort apprécié a clôturé la manifestation avant que les dirigeants présents n'assistent à la rencontre METZ-TROYES. La somme de 94 000 € est reversée par le district aux clubs sous forme de bons d'achat en

remboursement de leur contribution au financement des deux emplois d'assistants techniques. Un rendez-vous est fixé à SARREBOURG le 18 Octobre au club house du stade pour les clubs du secteur Montagne sud.

. Les formations à la FMI > Patrice KIHl

Une formation complémentaire a été organisée fin août 2017 sur cinq sites. 60 dirigeants (accompagnateurs d'équipe et éducateurs) de 43 clubs ont en bénéficier. Une formation sera assurée en février pour les dirigeants des équipes U13 afin de permettre l'utilisation de la FMI de cette catégorie au niveau Excellence.

. Médias du DMF : nouveau site, Facebook, Infos Foot Moselle> Henri VIGNERON

Le développement des divers médias au DMF répond à deux objectifs : communiquer l'information officielle, valoriser l'image du DMF au travers de ses actions et activités. Pour cela, le DMF communique via plusieurs médias: Internet, le site, Facebook et « Infos foot Moselle, la newsletter récemment diffusée. Le numéro 1 de la lettre d'information a connu un accueil très favorable.

La page Facebook du DMF connaît une progression régulière. Deux licenciés ont été sanctionnés pour des propos déplacés et injurieux sur ce média.

Malgré une prise de conscience de mieux communiquer, la marge de progression de la communication du DMF reste importante.

14. Informations du président.

. CDFA supplémentaire : une aide à l'emploi pour un second CDFA en Moselle devrait aboutir. La DTN reconnaît la demande du DMF ainsi que celle de deux autres districts de la LGEF, ce qui occasionnera pour notre district une aide de 22 000€ supplémentaires.

. Contrat FFF/Nike : ce contrat est valable jusqu'en 2026. Cinq millions d'euros en équipements sont destinés aux clubs via les ligues et les districts, « boîtes aux lettres » pour les clubs.

Actuellement, la somme destinée aux aides directes aux clubs s'élève à 60 000€. D'où l'importance d'insister lourdement auprès des clubs à s'équiper avec la marque « Nike » et œuvrer avec la FFF afin de pouvoir bénéficier d'aides substantielles. C'est un choix stratégique que devront effectuer les clubs.

. Clubs labellisés mosellans : le président propose d'offrir un bon d'achat de 100€ à valider chez « Sport 2000 » pour chaque club lauréat. Le Comité de Direction approuve la proposition

. Un dossier FAFA sera établi pour l'achat d'un véhicule VW pour le DMF.

15. Informations du secrétaire général et du directeur général

. Un questionnaire de satisfaction a été adressé aux clubs par Vincent VAUCHAMPS. 50% de réponses, ce qui est appréciable. Un satisfecit est à mentionner quant aux actions proposées mais les clubs demandent plus d'aides pour trouver des financements, ce qui est paradoxal compte tenu de la très faible proportion des clubs répondant à des invitations allant dans ce sens !

. Travaux au DMF :

- Alarme : des devis sont proposés afin d'installer une alarme au district suite aux quatre effractions successives. Le devis de 2600€ - société GPS Protection – a été retenu par le Comité de Direction.

- Toiture : suite à plusieurs infiltrations d'eau, il s'avère qu'il est nécessaire de procéder à un changement de la toiture du siège administratif. Les devis sont demandés.

. Fête du sport : participation du DMF sur le thème de la féminisation. Peu de personnes présentes. Samedi 30 septembre 4 personnes sous la pluie, dimanche 1er octobre : concours de l'APM et ES Metz.

. Dates à retenir :

- Bureau du Comité de Direction : jeudi 19 Octobre
- Assemblée générale à Yutz : samedi 21 octobre
- Prochaine plénière du CD : lundi 13 novembre à MARSAL
- Bureau du Comité de Direction : jeudi 14 décembre.

16. Intervention des vice-présidents de secteur.

. Roger LAGRANGE : signale que le DMF est le premier district de France dans le cadre de l'animation Foot à l'Ecole. Plus de 8000 élèves par saison pour 327 classes.

. Pierre TAESCH : fait le point sur l'opération « carton vert » mise en place la saison dernière pour la catégorie des U15 niveau A

33 clubs ont été récompensés par une dotation fournie par la FFF

De plus, les quatre premiers seront invités à une rencontre du FC METZ selon la répartition suivante :

1	SR CREUTZWALD	METZ / RENNES
2	CSO AMNEVILLE 3	METZ / NICE
3	VEYMERANGE 2	METZ / MONTPELLIER
4	FORBACH 2	METZ / NANTES

L'opération sera prorogée lors de la seconde phase des championnats de jeunes. La catégorie reste à définir.

17. Tour de table.

Hervé KOENIG informe les membres du Comité de direction de la mise en place d'un championnat super vétérans à 8 dans le secteur de Sarrebourg.

18. Parole aux présidents des clubs invités

Pour clore cette réunion de travail, la parole est donnée aux élus territoriaux qui se félicitent de l'organisation et des débats de cette réunion du Comité de Direction en insistant sur les remerciements à tous les bénévoles qui œuvrent dans les comités et associations.

Les clubs invités des clubs remercient le DMF pour l'invitation.

Jacques TRON, adjoint au maire de la Ville de Metz juge la réunion très intéressante malgré sa longueur. Il note une très bonne organisation et le sérieux du travail présenté. Il remercie le Comité de Direction.

Le représentant du député Ludovic MENDES, Farid ARAMI, nous prie d'excuser ce dernier. Il rendra compte du bon déroulement de cette réunion plénière décentralisée à l'élu.

Pierre TAESCH, secrétaire général adjoint
Henri VIGNERON, secrétaire général